



FÉDÉRATION DES **AVEUGLES DE FRANCE**

VAL DE LOIRE

Ensemble, voyons plus loin...

Newsletter numéro 1 JANVIER 2020

Sommaire

Table des matières

Edito du président	2
Pôle régional numérique nouvelles technologies.....	3
Une activité numérique riche	3
Transports et déplacements	4
TRANSPORT : « VIE FACILE »,	4
Test audiospot	4
Le réseau Tao sur voxweb.....	6
Nouvelle procédure d'accès au TPR.....	6
Culture - loisirs.....	6
Concert caritatif au profit de notre association	7
Lecture poétique sous bandeau.....	8
Le loto de l'association : la convivialité au rendez-vous	9
Art floral : un Noël fleuri à la Fédération.....	9
Stage de dessin en relief	10
Information déficience visuelle	10
Conférence sur la DMLA	10
Informations pratiques	11
Un nouveau formulaire de demande MDPH	11
Sport.....	13
Marche pour la vue.....	13
Tir à l'arc.....	13
Tous à vos agendas	14
Contact	Erreur ! Signet non défini.

Edito du président

Bonjour à toutes et tous,

A l'aube de cette nouvelle année, au nom de l'ensemble de nos 110 adhérents, de notre conseil d'administration, des professionnels et des usagers de notre service d'accompagnement à la vie sociale, je tiens à vous souhaiter une excellente année 2020. Que la santé soit au rendez-vous, l'enthousiasme pour les projets et réalisations qui vous tiennent à cœur les rencontres humaines toujours riches et les plus chaleureuses possible.

Pour la Fédération des aveugles Val de Loire, c'est une nouvelle décennie qui s'annonce puisque, sous un autre nom, notre association a vu le jour non pas à l'Etat civil mais au Journal Officiel, le 27 juin 1990. Ainsi, 30 ans viennent-ils de s'écouler avec pléthore d'actions avec et en faveur des personnes déficientes visuelles. L'association et le service d'accompagnement à la vie sociale qu'elle gère, a toujours eu le souci de favoriser l'autonomie des personnes, leur pleine citoyenneté en leur donnant la place à laquelle, comme tout un chacun, elles peuvent aspirer. Que ce soit dans l'emploi ou la formation, pour l'accès à la culture et au sport, l'accès aux soins, aux loisirs, nous avons travaillé et travaillerons sans compter avec les moyens humains qui sont les nôtres. Je veux ici remercier l'ensemble des bénévoles et des professionnels qui font vivre cette association. Qu'il me soit aussi permis de remercier les deux salariés du siège, notre secrétaire et notre chargé de développement numérique.

Sur ces 30 dernières années, notre développement est indéniable tant à l'interne que vis-à-vis de l'extérieur. Nous devons faire face à de nouveaux défis pour les mois et les années qui viennent : en effet, en région Centre s'il existe des services en direction de cette population, de nombreux besoins ne sont pas couverts et des personnes déficientes visuelles restent, encore aujourd'hui, sans solution. Le paradigme inclusif dans lequel nous sommes aujourd'hui nous conduit à repenser en profondeur nos actions et nos modes d'intervention. A ce titre, nous avons choisi de nous faire accompagner par un cabinet extérieur. Notre pôle régional nouvelles technologies se structure et nous avons pour perspective à court terme de proposer de nouveaux services en la matière aux personnes déficientes visuelles. L'usage des nouvelles technologies nous semble être un élément déterminant pour les aveugles et malvoyants car le « tout numérique » touche toute la population et que des outils existent pour que nous puissions y faire face mais moyennant un apprentissage conséquent.

Notons aussi que notre assemblée générale se déroulera le 16 mai prochain à la salle Aselqo St Marceau. Nous sommes en train de finaliser une convention avec cette association avec laquelle nous partageons les valeurs de citoyenneté et d'autonomie des personnes.

Comme vous le verrez, cette newsletter très riche tente de montrer ce que nous avons fait ces derniers mois, les actions en cours et les principaux rendez-vous à venir.

Enfin, comme je l'ai annoncé en avril 2018, mon mandat de président s'achève en juin prochain. J'ai indiqué que je ne me représenterais pas à ce poste mais que je souhaite me présenter comme administrateur de l'association. En effet, il m'apparaît indispensable que les talents de notre association puissent s'exprimer et que la présidence change. Promouvoir l'autonomie et la citoyenneté des personnes déficientes visuelles et ne pas laisser sa place à la présidence me paraît incongru. Il s'agit donc pour nous de penser la nouvelle présidence. Pour rappel, nos statuts indiquent que seul un administrateur élu peut-être membre du bureau de l'association et par conséquent, proposer sa candidature comme président. En clair, l'assemblée générale élit les administrateurs ; le conseil d'administration élit son bureau et entre autres son président. On le voit, dans notre association, la vie démocratique est une valeur à laquelle nous sommes profondément attachés.

Permettez-moi à nouveau de vous souhaiter une belle année 2020.

Bruno Gendron

Président

Pôle régional numérique nouvelles technologies

[Une activité numérique riche](#)

Ce trimestre a été très riche en présentations de produits et en échanges d'expérience au club multimédia.

Nous avons testé l'utilisation des QR codes ainsi que la technologie NFC qui permettent une multitude de choses, notamment l'identification de produits en mode sans contact.

Les adhérents se sont aussi exercés sur les téléchargements et l'utilisation des livres audio.

Nous avons aussi testé la nouvelle application Seeing A I proposée gratuitement par Microsoft.

Cette appli permet entre autres, de lire du texte, des codes-barres, détecter les billets de banque, les couleurs ainsi que le taux de luminosité.

La présentation de cette application a donné lieu à un atelier de mise en pratique de son téléchargement, sa mise à jour en français et de son utilisation.

Un grand merci à Nicolas qui a rejoint l'équipe du club multimédia.

Stéphane Spiteri

numerique@aveuglesvaldeloire.org

Transports et déplacements

TRANSPORT : «VIE FACILE »,

Tel est le nom d'un taxi au service des personnes à mobilité réduite auxquelles appartiennent les déficients visuels.

Ses chauffeurs se feront un plaisir de vous transporter, là et où, vous le souhaitez, quel que soit le motif de votre déplacement, dans le cadre des services à la personne ouvrant droit, soit à déduction fiscale, soit à un crédit d'impôt.

Basée à St Jean le Blanc, **appelez « Vie Facile » au : 06 52 73 65 20.**

Il vous en coûtera 21€ de l'heure (prix hors taxe + 5% de TVA), pour tout trajet inférieur à 35 km, sachant que cette somme sera en réalité réduite de moitié en justifiant de son versement sur votre déclaration d'impôts de l'année.

A cet effet, votre règlement est effectué mensuellement à réception de la facture qui vous est adressée. En outre « Vie Facile » vous enverra en début d'année suivant le service, l'attestation fiscale justificative avec mention du montant exact à déclarer à l'administration fiscale

Les trajets supérieurs à 35 km sont facturés après acceptation d'un devis qui vous sera proposé, à voir avec la direction.

Une précision importante pour les personnes concernées : un des véhicules mis à disposition possède deux places pour fauteuil roulant.

Pour toute information complémentaire appeler Mme Da Silva au numéro de téléphone précité.

Geneviève FILLERON

Secrétaire générale

Test audiospot

Orléans Métropole et la Mairie désire améliorer l'accessibilité à ses différents services, et a mis en place un dispositif permettant d'expérimenter une solution numérique innovante.

C'est une solution fonctionnant sur smartphone pour le guidage et l'accès à différentes informations, adaptée à chacun, et cohérente sur l'ensemble des thématiques (accueil du public, démarches administratives, travaux de voirie, transports publics, culture).

Or, cette intéressante initiative concerne particulièrement les personnes atteintes d'un handicap visuel. Dans cette perspective plusieurs balises sonores ont été installées à certains points stratégiques de la ville, et bâtiments clés.

Les balises sont déclenchées par les boîtiers actionnant les feux tricolores, elles annoncent où vous vous situez, ainsi que quelques indications complémentaires pour vous guider.

En outre, en téléchargeant gratuitement l'application « Audio spot » sur n'importe quel portable, vous êtes géolocalisé et pourrez obtenir des renseignements utiles, tels que les heures d'ouverture, la fonction ou l'historique du bâtiment, etc... toutes informations à définir et améliorer au cours du temps, et destinées à tous publics : habitants de la ville, touristes, handicapés, etc.

Vous pouvez nous aider à parfaire et développer « Audio spot » en nous faisant remonter vos observations sur les équipements expérimentaux installés à ce jour, soit auprès du secrétariat de notre association, soit auprès de Geneviève Filleron (voir coordonnées en fin d'article).

Nous communiquerons vos remarques à la Mairie. Un premier bilan sera effectué fin janvier, donc ne tardez pas.

Pour l'instant quelques balises fonctionnent devant la Mairie place de l'Etape, et sur la place du Martroi, à l'intersection des rues Descures, Ste Catherine, Royale, de la Hallebarde et d'Illiers.

D'autres devraient fonctionner devant la TAO rue de la Hallebarde, place de Gaulle, la poste, le cinéma des Carmes, la cathédrale, le Musée Archéologique, et le musée des Beaux-Arts.

Si l'expérimentation s'avère positive, d'autres bâtiments, administrations, lieux culturels, touristiques, etc. pourront faire l'objet d'un équipement similaire particulièrement intéressant.

Alors, tous à vos « Bip » et téléphones !

Mail : mie.fil@orange.fr

Tel : 06 65 28 08 64

Attention : Les remarques formulées doivent être précises : localisation de la balise analysée, sonorité suffisante ou non, vitesse de parole correcte, clarté des explications, emplacement bien choisi par rapport à l'accessibilité du lieu indiqué, etc.

Geneviève FILLERON

Le réseau Tao sur voxweb

A la suite d'une demande de la Fédération des aveugles Val de Loire, Orléans les informations du réseau TAO sont désormais disponibles sur l'application Voxiweb. Merci à Métropole, au réseau TAO et à Voxiweb d'avoir réuni leurs forces pour que les personnes déficientes visuelles puissent avoir plus d'autonomie dans les transports urbains.

Bruno Gendron

Nouvelle procédure d'accès au TPMR

Les modalités d'accès aux TPMR (transports pour personnes à mobilité réduite) évoluent. Une personne du réseau TAO viendra présenter ces nouvelles modalités dans nos locaux 15 bis rue du Coq Saint-Marceau à orléans. Nous vous tiendrons informé de la date.

Culture - loisirs

Propositions théâtrales adaptées au Centre dramatique national d'Orléans

Le Centre dramatique national d'Orléans propose :

- Les bijoux de pacotille avec description détaillée le samedi 25 janvier à 18h (durée 1h05) ; accueil dès 17h30. Nous vous accueillerons dès 17h30. Le spectacle se déroule en salle Vitez.
- Tarquin le jeudi 13 février 2020 à 19h30 avec possible visite du plateau une heure avant et en audiodescription. Nous donnerons des informations détaillées sur cette seconde proposition prochainement.

Soyons suffisamment nombreux pour que ces propositions soient maintenues dans l'avenir.

Vous bénéficierez de programmes adaptés. Il vous appartient de le signaler à la réservation du spectacle auprès de Camille Philardeau au 02 38 81 01 00 ou par mail cdn@cdn-orleans.com

Je joins quelques éléments sur le spectacle ci-dessous.

LES BIJOUX DE PACOTILLE :

Seule en scène, Céline Milliat-Baumgartner livre, trente ans après l'accident de ses parents, le récit de cette absence. Cela a eu lieu en pleine nuit, le 19 juin 1985. On ne leur a rien dit tout de suite, à eux, les enfants. Mais comment on fait sans parents ? Se dresse alors l'inventaire des souvenirs vrais et de ceux qu'elle s'est inventée, pour survivre à l'absence. D'une mère dont il ne subsiste qu'une boucle et un bracelet, des bijoux de pacotille, elle raconte le métier d'actrice, la beauté, le fameux baiser avec Depardieu dans *La Femme d'à côté* de Truffaut. Délicatement, le temps s'entrelace, la femme côtoie la petite fille qu'elle fût et la mère en devenir. Quelles mémoires de notre enfance nous façonnent et nous construisent ?

La presse en parle :

LIBÉRATION/ Anne Diatkine« *C'est la qualité de l'écriture et le jeu dans les époques qui crée la juste distance, pour recevoir cette histoire terrible, sans se noyer dans les larmes. Les bijoux de pacotille, comme ceux carbonisés dans la voiture brûlée, sont un trésor que chaque spectateur emporte avec lui. »*

LE FIGARO / Armelle Héliot« *Une écriture ferme et fière. Un ton, une voix. Céline Milliat Baumgartner est une interprète exceptionnelle. Pauline Bureau la guide à merveille. »*

TÉLÉRAMA / Joelle Gayot« *Rentrer l'âme légère au théâtre et en sortir le cœur serré, c'est rare. Si la résilience porte un nom, c'est celui de cette comédienne, qui n'oublie jamais qu'elle est une actrice de théâtre. Chapeau bas. »*

Bien cordialement,

Bruno

Concert caritatif au profit de notre association

Le 15 novembre dernier a été donné un concert caritatif en partenariat avec l'ensemble vocal la Sarabande dirigé par Antoine CAZÉ, que nous remercions à nouveau, au profit de la Fédération des Aveugles Val de Loire. Tout nouvellement entrée dans l'association, nous avons été surpris de la confiance qu'on nous faisait pour développer ce projet. Rapidement, une petite équipe avec Béatrice et Pierre s'est mis en place pour le mettre à terme. Quelle joie d'œuvrer ensemble et de découvrir pour nous un réel esprit collaboratif au sein de notre association. Nous pensons là aussi, à l'aide apportée par Sandrine, Stéphane, Geneviève et Bruno. Quelle aventure aussi, puisque personne d'entre nous n'avait d'expérience dans ce domaine. Cela nous a valu quelques petites doses d'adrénaline, car nous ne savions pas si le public serait au rendez-vous. Mais quelle fût notre surprise, de voir le jour J, se remplir peu à peu l'église, (une centaine de personnes) et d'entendre les applaudissements à l'écoute des musiques chorales Nord-Américaine, donné par l'ensemble vocal. Nous avons été en effet

ravis par ces musiques magnifiques surprenantes puisque très contemporaine. Les fonds récoltés serviront à financer les activités de l'association auprès de nos 110 adhérents.

On voit l'importance de pouvoir mener ce projet grâce à l'implication collective et nous ne pouvons qu'encourager d'autres adhérents à proposer des projets à la Fédération. Être acteurs de ce projet a été important pour nous.

Elisabeth Sauvagère

Laurent Lesueur

Lecture poétique sous bandeau

Inédit à orléans, la Fédération des aveugles Val de Loire a proposé à ses adhérents et ses partenaires une lecture sous bandeau le 19 décembre dernier. 11 personnes dont 4 extérieures à l'association, ce dont nous sommes très heureux, se sont retrouvées au siège de l'association pour entendre Saumon de Ahn Do-Hyun, auteur coréen, lu par Denis Mercier, bénévole de notre association et comédien amateur à l'atelier Adultes du Théâtre de la Tête noire.

Voici son témoignage :

J'ai choisi de lire ce texte pour l'association car je l'avais lu et j'aimais bien ce qu'il raconte, sa philosophie. Je trouve que c'est un texte très visuel. Il se prête bien à une lecture dans le noir car il permet, à partir des mots, de laisser la liberté à chaque auditeur de se faire son propre film.

J'ai eu un peu de stress pendant les 2 premières minutes. Je me suis posé la question de savoir si je pourrais emmener les auditeurs dans le voyage que je leur proposais. Puis j'ai complètement oublié ce stress et je me suis laissé porter par le texte. Le fait que les gens aient les yeux bandés les a empêchés de se fixer sur le lecteur, ce qui n'avait d'ailleurs pas d'intérêt puisqu'il n'y avait aucune mise en scène (ce n'est pas du théâtre). Chacun a pu se créer sa petite bulle dans laquelle j'ai pu entrer et déposer les mots et ensuite, les auditeurs pouvaient se créer librement leurs images. J'ai été sensible à la qualité de l'écoute au cours de cette lecture.

Si c'était à refaire, je le referais soit avec ce texte-là, soit avec d'autres qui peuvent apporter d'autres choses, qui ne sont pas forcément aussi visuels que celui-ci

Le loto de l'association : la convivialité au rendez-vous

Le 23/11/2019 l'Association organisait son traditionnel loto à ST JEAN LE BLANC à la salle polyvalente. Salle mise à notre disposition gracieusement par la mairie de ST JEAN LE BLANC que nous remercions ici.

40 Adhérents de notre Association sur 106 sont venus participer à cette manifestation avec une quinzaine de personnes venues de l'extérieur, tous dans l'espoir de gagner les gros lots sur les parties Adultes et Enfants. (Friteuse, barre de son, encyclopédie livres de cuisine, collection de CD Année 1962-2005 de Claude François, grosses peluches, bon d'achat de 50 € à la FNAC et une partie Américaine d'une valeur de 315 €).

C'est dans une ambiance joyeuse que se déroule cet après-midi. Quelques pauses viendront agrémenter l'après-midi où les joueurs profiteront pour se restaurer avec des boissons et des gâteaux.

A 20 heures se termine ce loto dans la bonne humeur et la satisfaction. Tous promettent de revenir l'année prochaine au loto des Aveugles.

Donc RDV est pris pour le samedi 21 Novembre 2020 à la salle Polyvalente de ST JEAN LE BLANC !!

Manuela Ferron
Trésorière adjointe

Art floral : un Noël fleuri à la Fédération

Comme chaque année le Café Presse du mois de décembre est consacré à une composition florale de Noël.

Cette année Mme Eglantine fleuriste à ST JEAN DE BRAYE est venue donner un cour foral à l'Association et je vous cite ces quelques lignes :

« Juste quelques mots pour vous dire mon ressentie après mon premier cour d'art floral avec vos Adhérents.

Un accueil très chaleureux. J'ai été impressionnée par la dextérité et la facilité à exécuter les conseils que je leur ai donnés.

A refaire ».

Mme DESBOIS Marie.

Les 18 Participants de cette journée ont demandés des cours pour l'année prochaine. Avec l'accord du Président, il a été décidé de faire 4 cours d'art floral :

- 1 en Février, création d'un jardin japonais
- 2 en Avril, pour Pâques, une composition florale avec des fleurs jaune et blanche
- 3 en novembre, pour Halloween, nous creuserons une citrouille
- 4 en décembre, une composition florale de fleurs coupées ;

Manuela ferron
Trésorière adjointe

Stage de dessin en relief

Ce stage, financé par le Lions-Club Orléans Doyens que nous remercions ici, aura lieu les samedi 25 janvier et 1^{er} février. Il est limité à 10 personnes aveugles ou malvoyantes, qui seront en binôme avec des médiateurs culturels de nos deux partenaires (le FRAC et la médiathèque d'Orléans). Il est animé par Nadine Dutié et Hoëlle Corvest. S'il reste des places, envoyez un mail à contact@aveuglesvaldeloire.org

Information déficience visuelle

Conférence sur la DMLA

(Dégénérescence Maculaire Liée à l'Âge)

Le mardi 19 novembre de 17h à 19h, à la Médiathèque d'Orléans, dans l'auditorium Marcel Reggui (1 place Gambetta – 45000 Orléans),
Monsieur Jean-Charles Amblard,
Vice-Président de l'association DMLA a présenté cette conférence en partenariat avec la Fédération des aveugles de France Val de Loire.

Pourquoi et comment se forme la DMLA ? Quels sont les symptômes (test de la grille d'Amsler) ? Quels sont les traitements actuels ? L'état de la recherche et les voies de développement et de protection contre la DMLA ? La DMLA est une maladie liée à un vieillissement de la zone centrale de la rétine appelée macula. Elle se traduit par une perte progressive de la vision centrale. En France, près de 1,3 million de personnes sont atteintes de dégénérescence maculaire liée à l'âge, première cause de cécité des plus de 50 ans.

Cette conférence a été menée - Si je peux me le permettre - d'une main de maître !

N'hésitez pas à jeter un p'tit coup d'œil sur leur site où vous pourrez écouter toutes les informations concernant la DMLA et les actions de cette association :
<http://www.association-dmla.com>

De notre côté, nous étions 4 à représenter la Fédération des Aveugles du Val de Loire : Sandrine, Stéphane, Patrick et moi-même.

Malgré un public peu nombreux, les personnes étaient attentives et l'ambiance chaleureuse. Et avant de nous séparer, nous avons eu des échanges positifs et bienveillants.

Événement et expérience à renouveler sans modération, toutefois une petite amélioration au sujet de la communication, malgré les efforts engagés, il serait profitable de diversifier nos moyens de communication afin que plus de personnes puissent en profiter !

Merci à tous ceux qui ont participé à cette conférence.

Véronique VANHULLEBUS

Administratrice de la Fédération des aveugles Val de Loire

Informations pratiques

Un nouveau formulaire de demande MDPH

Un nouveau formulaire de demande auprès de la MDPH a fait son apparition depuis juillet 2017. Déployé au bon vouloir de chaque MDPH, il est devenu obligatoire dans toutes les MDPH depuis mai 2019.

Il s'agit d'un formulaire national cerfa, tout comme les certificats médicaux généralistes et ophtalmologiques.

Plus précis, plus détaillé, il entend apporter des réponses personnalisées et un mode de remplissage simplifié. Il est désormais demandé à l'utilisateur de décrire sa situation et son quotidien, grâce à un certain nombre de questions. Ceci dans l'objectif d'apporter une évaluation approfondie de la situation de la personne et de ses besoins, et lui proposer éventuellement des droits dont elle n'aurait pas connaissance, des orientations adaptées à sa situation...etc

Ce formulaire est plus conséquent que l'ancien car composé de 20 pages, contre 11 pages pour l'ancien formulaire adulte. Il s'agit désormais d'un formulaire unique enfant et adulte.

Il se décompose en 6 parties (A B C D E F) :

- La première partie (A) porte sur l'identité de la personne et sur les justificatifs à fournir (pages 1 à 4)
- La seconde partie (B) expose la vie quotidienne de la personne (pages 5 à 8). En page 8 l'utilisateur est invité à décrire sa situation et sa vie quotidienne.
- La troisième partie (C) concerne la vie scolaire et étudiante (pages 9 à 12)
- La quatrième partie (D) s'intéresse à la situation professionnelle de la personne. (Pages 13 à 16). Pour une demande d'AAH, la personne doit absolument remplir cette partie sur le projet professionnel.
- La sixième partie (E) recense les demandes de l'utilisateur. (pages 17 à 18)
- La dernière partie (F) concerne la situation de l'aidant familial (pages 19 à 20).

Il est OBLIGATOIRE de renseigner les parties A et B, voire E. Mais alors comment savoir ce que l'on doit remplir ?

En résumé :

- Si je n'ai pas encore de dossier à la MDPH ou si ma situation a changé :

JE REMPLIS OBLIGATOIREMENT

A : Mon identité

B : ma vie quotidienne

E : la demande de prestation(s)

puis CELLES QUI ME CONCERNENT :

C : si ma demande concerne la scolarité ou la vie étudiante,

D : si ma demande concerne ma situation professionnelle Attention ! elle doit être OBLIGATOIREMENT remplie en cas de demande de la prestation Allocation Adulte Handicapé (A.A.H.)

F : facultatif : à remplir si je suis aidé par ma famille dans ma vie quotidienne

- Si c'est un renouvellement de mes aides :

JE REMPLIS :

A : mon identité,

B : ma vie quotidienne,

E : la demande de prestation(s)

MAIS je peux aussi apporter des éléments complémentaires en remplissant d'autres parties :

C : si je suis scolaire ou étudiant

D : Attention ! elle doit être OBLIGATOIREMENT remplie en cas de demande de la prestation Allocation Adulte Handicapé (A.A.H.)

F : si je suis aidé par ma famille dans ma vie quotidienne

La date et la signature de la personne sont à apposer en page 4. Si la partie F est renseignée, l'aidant familial doit y apposer sa signature.

A noter que, comme auparavant et pour toute demande, il est demandé de fournir une photocopie des justificatifs suivants : carte nationale d'identité, justificatif de domicile de moins de trois mois, certificats médicaux généraliste et ophtalmologiques datés de moins de 6 mois, et jugement en protection juridique si concerné. En fonction de la demande, il peut être demandé de fournir des devis.

Pour recevoir un accusé de réception du dossier par la MDPH, il est nécessaire d'en faire la demande explicite par courrier.

La demande d'orientation vers un SAVS se sollicite dans l'encart du bas de la page 7, ainsi qu'en cochant la case « Orientation vers un établissement ou service médico-social (ESMS) pour adultes » page 17.

Signalons que depuis peu, il est maintenant possible de faire une demande de Prestation de Compensation du Handicap (PCH) Aide Technique pour un financement de matériel destiné à compenser le handicap, avant d'avoir la réponse de la MDPH. Mais attention, dans un délai limité à une durée de six mois entre la date d'achat et le dépôt de la demande. Et sans garantie d'obtenir un accord de financement.

Le formulaire peut être instruit de deux manières :

- Version papier : <https://www.loiret.fr/mes-demarches-handicap>

- Version informatique : <https://mdphenligne.cnsa.fr/mdph/45>, la version informatique semble pleinement adaptée aux personnes déficientes visuelles.

M. HERNANDEZ et C. MEUNIER, Assistantes Sociales au SAVS

Sport

Marche pour la vue

Malgré une météo défavorable, une vingtaine de marcheurs ont répondu présent et sont venu partager leurs sourires ce samedi 19 octobre 2019 à l'île Charlemagne.

Cette marche organisée par la Fédération des Aveugles Val de Loire en collaboration avec le Comité Handisport Départemental du Loiret (CHD Loiret) et la Fédération Française de Randonnée du Loiret (FFRandonnée du Loiret) avait pour objectif de soutenir la marche nationale annuelle "la Marche pour la Vue" initiée par l'association Info Recherche Rétinite Pigmentaire (IRRP) afin de soutenir la recherche en ophtalmologie.

A l'inscription, les marcheurs avaient la possibilité de choisir entre deux parcours proposés, 5 et 7 kilomètres. Tous et toutes ont choisis le parcours de 7 kilomètres. C'est un message fort qui s'ajoute à leur soutien en plus d'avoir répondu présent. L'inscription était à 6 euros pour une marche seule et à 12 euros pour ceux qui désiraient prendre un T-shirt en plus.

La marche s'est poursuivie d'un atelier autour du Cécifoot et le Torball. Deux sports collectifs qui se joue avec un ballon adapté.

La Fédération des aveugles Val de Loire et ses partenaires ont bien compris ce message fort et réfléchissent d'ores et déjà à la prochaine édition, qui sera planifiée plus tôt dans le calendrier en espérant proposer du soleil pour accompagner les sourires des marcheurs.

Notons enfin que cette marche a permis d'envoyer un chèque de 260€ à l'IRRP.

Murat Yilmazgiller

Tir à l'arc

Il était un après-midi (le 26 novembre), il était 4 mirauds et un gentil organisateur.

Nous étions dans une salle à l'ASELQO à Orléans.

Chacun face à une cible, nous avons un arc et 3 flèches.

Nous allions tirer à tour de rôle.

Les cibles étaient de couleurs contrastantes : le 10 de couleur marron, le 9 de couleur verte et le 8 de couleur rouge.

L'arc était en fibre de carbone.

Notre main positionnée sur la poignée ; la flèche passée dans un espace rond, juste au-dessus de la poignée et qui pouvait servir de viseur pour un malvoyant selon ses possibilités. L'encoche de la flèche se fixait sur la corde entre 2 repères tactiles. L'embout opposé était une ventouse qui, si l'on visait bien la cible (ben oui...) s'y adhérait avec un certain bruit selon la force déployée lors du lâché de corde ! Un petit clin d'œil à Michel pour son impressionnante puissance !

Afin de nous aider à nous diriger au mieux et si le besoin s'en faisait ressentir... une méthode très simple pouvait nous permettre de bien se positionner face à la cible :

L'aidant touchait de son doigt l'épaule droite ou gauche selon la direction à corriger.

Pour réajuster la hauteur du tir, l'aidant, toujours le doigt en action, s'en servait comme un curseur vertical entre les 2 omoplates.

Procédé très efficace.

Je voulais remercier, par cet article, les membres de cette belle petite équipe joyeuse :

Élisabeth HERBRETEAU.

Elle fait du tir à l'arc depuis septembre 2007 et a obtenu son titre de championne de France à SAINT-HERBLAIN en Mars 2018. Elle a aussi obtenu plusieurs titres de Vice-championne de France les années précédentes.

Quel beau palmarès !

Michel CHABAUD. Il fait aussi du tir à l'arc, depuis 2 ans.

Philippe TURMEAU et ses merveilleuses anecdotes sur son oiseau hors du commun : un gris du Gabon.

Et puis Éric POURSIN, moniteur-éducateur au SAVS, sans qui cette belle parenthèse n'aurait pas vu le jour.

Il nous avait préparé un petit goûter bien sympathique avant que cette belle parenthèse ne se referme.

Trop cool.

Encore Merci à vous !

Véronique VANHULLEBUS

Administratrice de la Fédération

Tous à vos agendas de Janvier

Atelier Multimédia 22 à 18h Thème : Le Fire stick d'Amazon. Fire stick est un dispositif de diffusion multimédia (média streamer). Comme la dongle Google Chromecast, le Fire stick se branche sur la prise HDMI de votre téléviseur et vous donne accès à de nombreuses plateformes vidéo comme Netflix, Prime Vidéo

Mardi conviviaux 7 - 14 - 21 - 28 à partir de 14h30

Atelier Mosaïque les mercredis 8 - 15 - 29 à partir de 14h30

Repas le mercredi 22

Galette le samedi 11 à 14h

Atelier Poterie le 18 à 10h

Atelier Contes 6 - 20 à 15h

Atelier Anglais 13 - 27 à 15h

Nous vous rappelons que pour l'organisation de certains ateliers une inscription est nécessaire, merci.

Les bijoux de pacotille avec description détaillée le samedi 25 janvier à 18h (durée 1h05) ; accueil dès 17h30

Tarquin le jeudi 13 février 2020 à 19h30 avec possible visite du plateau une heure avant et en audiodescription. Nous donnerons des informations détaillées sur cette seconde proposition prochainement.

Tous à vos agendas de Février

Atelier Multimédia 12 - 26

Mardi conviviaux 4 - 11 - 18 - 25 à partir de 14h30

Atelier Mosaïque les mercredis 12 - 19 - 26 à partir de 14h30

Atelier Art Floral le mercredi 5 Création d'un jardin japonais

Atelier Poterie le 22 à 10h

Atelier Tricot le

Atelier Contes le 3 - 17 à 15h

Atelier Anglais le 10 - 24 à 15h

Café Presse + Braille tonic le 15 à 10h

Après-midi ludique le samedi 29

Dates à noter dans vos agendas :

Prochains ateliers art floral les mercredis :

8 avril composition de fleurs coupées agrémentées de sujet de pâques

28 octobre Halloween avec sa citrouille

16 décembre composition de fleurs coupées habillées de sujet de Noël.

Après-midi ludique le samedi 29 février avec accessijeu.

Assemblée Générale le samedi 16 mai à l'Aselqo

Vide grenier de l'asso le dimanche 27 septembre

Voyage en octobre

Loto le samedi 21 novembre à la salle polyvalente de St Jean le Blanc

Repas de Noël en décembre

Certaines dates ne pas encore définies, nous vous les transmettrons dans les mois à venir

CONTACTEZ LA FÉDÉRATION AVEUGLES VAL DE LOIRE :

Site Internet : www.aveuglesvaldeloire.org

Siège : 15 bis et 17 rue du Coq St Marceau 45100 Orléans

Téléphone : 02 38 66 11 65

Courriel : contact@aveuglesvaldeloire.org

LE SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT A LA VIE SOCIALE

15 Rue Alain Savary 45100 Orléans

Téléphone : 02 38 22 60 43

Courriel : accueil-savs@aveuglesvaldeloire.org